



ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles a.s.b.l.

Echec scolaire des enfants vivant dans la grande pauvreté

**Dominique Visée
Gustave Bruyndonck**

Collection « Connaissance et engagement »

Cette publication relève de la loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur.

Cette loi précise entre autres que l'auteur *"dispose du droit au respect de son oeuvre lui permettant de s'opposer à toute modification de celle-ci"* et qu'il a *"le droit de s'opposer à toute déformation, mutilation ou autre modification de cette oeuvre ou à toute autre atteinte à la même oeuvre, préjudiciables à son honneur ou à sa réputation."*

Elle rappelle que, sauf accord explicite de l'auteur, sont seules autorisées les courtes citations *"effectuées dans un but de critique, de polémique, de revue, d'enseignement, ou dans des travaux scientifiques, conformément aux usages honnêtes de la profession et dans la mesure justifiée par le but poursuivi (...). Les citations visées devront faire mention de la source et du nom de l'auteur."*

Ce document s'adresse au monde associatif, aux citoyens, aux professionnels, à tous ceux qui s'engagent pour le respect de la dignité de chacun et agissent pour que les droits fondamentaux soient effectivement assurés à tous.

Ce document forme un tout dont chaque élément doit être situé dans son contexte.

Ancrée dans la vie, la connaissance bâtie sur l'engagement et l'action est en construction permanente.

Le travail présenté a pour premier objectif d'alimenter et de soutenir les engagements des uns et des autres, pour faire progresser les droits de l'homme et la lutte contre la misère et l'exclusion.

Nous avons fait le choix de diffuser largement ce travail non seulement pour faire connaître l'expérience et la pensée des personnes très pauvres (et de ceux qui s'engagent à leurs côtés) mais aussi pour qu'il soutienne et inspire d'autres démarches de connaissance qui renforcent les projets et les combats menés avec eux et à partir d'eux.

Nous vous proposons de découvrir dans notre collection "documents de référence" quelques textes qui situent clairement les enjeux de telles démarches et leurs exigences pour qu'elles servent réellement les plus pauvres et contribuent effectivement à lutter contre la misère et l'exclusion.

La collection **Connaissance et engagement** publie des travaux réalisés par des personnes engagées dans la durée aux côtés des personnes et familles très pauvres.

Une situation injuste et inacceptable

Un nombre important de personnes vivant dans la grande pauvreté en Belgique sont illettrées, alors que presque toutes ont fréquenté l'école ! L'ampleur de l'échec et de l'inégalité scolaires, leur lien avec l'origine sociale des élèves sont bien connus¹. C'est au bas de l'échelle sociale que cet échec est le plus vif : les enfants pauvres apprennent peu à l'école et y expérimentent surtout l'échec, l'humiliation et le rejet. Pourtant, si l'école était attentive à la demande et au vécu de leurs familles, ils pourraient eux aussi apprendre et réussir leur scolarité !

Pour beaucoup d'enfants défavorisés, l'accrochage est difficile, parfois dès l'école maternelle. Ils ne s'y sentent pas à l'aise. Un grand nombre d'entre eux est orienté vers l'enseignement spécialisé². Le retard scolaire s'accroît au fil du temps. Lors de sondages réalisés auprès des familles défavorisées fréquentant l'Université Populaire du Quart Monde, il apparaît qu'un quart de leurs enfants sont en enseignement spécialisé, alors que le pourcentage d'enfants

¹ Voir les enquêtes PISA, l'étude de l'Unicef, les recherches de Nico HIRTT,...

² En 2004-2005, l'indice socio-économique moyen des quartiers où résident les élèves de l'enseignement maternel spécialisé est de - 0,46 alors que celui de l'enseignement maternel ordinaire est de - 0,03. (L'indice socio-économique est évalué par quartier statistique à partir de différents critères : revenu, diplôme, chômage, etc. La valeur moyenne de l'indice socio-économique est fixée à 0. Un indice négatif indique une situation socio-économique du quartier de résidence inférieure à la situation moyenne et un indice positif une situation socio-économique supérieure à cette moyenne.) Cette dualisation se poursuit dans l'enseignement primaire (indices respectifs de - 0,4 et 0,0) et dans le secondaire (- 0,46 pour le secondaire spécialisé et + 0,06 pour le secondaire de plein exercice). Voir : **Les indicateurs de l'enseignement**, Ministère de la Communauté française-ETNIC, 2006, pp. 14-15. Consultable en ligne sur le site www.enseignement.be dans la rubrique 'L'actualité'.

dans ce type d'enseignement pour l'ensemble de la population de la Communauté française est inférieur à 5%³.

Le parcours scolaire de ces jeunes est rempli d'obstacles peu reconnus, de malentendus et de souffrance. L'entrée en enseignement secondaire est souvent une catastrophe : c'est un monde totalement étranger ! Peut-on parler de décrochage alors que pour beaucoup d'entre eux, il n'y a même pas eu de réel accrochage ? La plupart quittent alors l'école très tôt, sans formation et sans perspective d'avenir.

³ *Statistiques du ministère de l'Enseignement.*

Des familles soucieuses de l'avenir de leurs enfants

Les familles que nous rencontrons sont pourtant prêtes à s'investir fortement dans la scolarité de leurs enfants. Nous sommes témoins de multiples efforts, peu perçus par l'école, que consentent les familles pour la scolarité de leurs enfants. Certaines nous demandent du soutien. Quand un accompagnement est possible, les résultats sont souvent positifs : ainsi, d'autres solutions sont trouvées que l'envoi en enseignement spécialisé ; l'enfant aidé en lien avec sa famille progresse dans ses apprentissages...

Par ailleurs, l'expérience de certaines écoles, d'enseignants, les résultats de recherches montrent que tous les enfants peuvent apprendre à l'école ! Mais ces expériences sont insuffisamment reconnues et diffusées !⁴

⁴ Voir notamment : *Echecs scolaires et orientations-relégations de plus en plus précoces et définitifs ?*, document de travail, ATD Quart Monde Belgique, 2000, pp. 12-15.

De multiples obstacles à la scolarité des enfants de milieu défavorisé

Un fossé existe entre d'une part l'univers des familles défavorisées, leurs expériences, représentations, conditions et modes de vie... et d'autre part ceux de l'école et de ses professionnels. Cette situation entraîne de nombreux malentendus.

L'enfant pauvre arrive à l'école dans un monde dont il ne comprend et ne maîtrise ni le langage – parfois pas même la langue – ni le matériel et les activités proposées – particulièrement ce qui tourne autour de l'écrit – ni les habitudes et les consignes. Tout est différent de ce qu'il connaît, contrairement à la plupart des enfants dont les références culturelles sont plus proches de celles de l'école... Plus qu'un autre, il y est déconcerté et insécurisé. S'il se sent 'abandonné' (on s'occupe peu de ceux qui ne 'suivent pas') ou rejeté, particulièrement si son attitude ou son apparence dérangent, il se tient davantage encore sur la défensive... ou passe à l'offensive... Ceci explique en partie les comportements de repli sur soi ou d'agressivité souvent relevés chez ces enfants à l'école !

Les parents connaissent peu ou mal l'école et ils en ont peur. Souvent, ils ne sont pas en mesure de comprendre les documents qui leur sont adressés, ni d'y donner une réponse. Leur difficulté à satisfaire aux multiples exigences scolaires, les 'jugements' qu'ils sentent portés sur eux ou leurs enfants, les multiples 'accrocs' qui surgissent accentuent le malaise.

Les enseignants connaissent peu la vie des enfants défavorisés et de leurs familles. Ils ont tendance à juger les comportements qu'ils ne comprennent pas en fonction de leurs propres cadres de référence. Ainsi, des enseignants pensent que les familles défavorisées se désintéressent de la scolarité de leurs enfants, parce qu'elles ne réagissent pas aux avis, ne se montrent pas à l'école.

Alors, très vite, les contacts se passent mal ; rapidement, enfants, enseignants et parents s'évitent ou s'affrontent...

Que faire ?

En écoutant les familles, ce qu'elles ont à nous dire de l'école, on peut tracer des pistes pour une meilleure prise en compte par l'école des besoins des familles les plus pauvres. Pour faire de l'école qui exclut aujourd'hui une école de la réussite pour tous demain.

Commencer par un accueil de qualité

Il est primordial de développer l'accueil à l'école et d'y favoriser des moments conviviaux, en famille, tout au long de la scolarité. Un accueil de qualité, personnalisé et chaleureux à l'école permet à chaque famille, chaque enfant de se sentir attendu et accueilli personnellement, favorise le développement d'un climat de confiance, permettant de poser des questions, d'entamer un dialogue dès que des incompréhensions ou des problèmes apparaissent de part et d'autre. Les premiers contacts, les changements d'école, l'entrée en maternelle, le passage en primaire et en secondaire sont des moments-clés à soigner tout particulièrement.

Tenir compte des acquis et des expériences des enfants

Les acquis, les expériences des enfants à l'entrée de l'enseignement fondamental sont très différents. Ne pas en tenir compte renforce et accroît les inégalités.

Ainsi, notamment, les enfants pauvres sont très peu familiarisés avec l'écrit. Celui-ci peut même pour certains représenter un danger s'ils ont senti le malaise ou la peur de leurs parents, lorsqu'ils reçoivent du courrier par exemple... A cela s'ajoute un développement faible du langage... Apprendre à lire rapidement dans ces conditions est presque impossible !

Il est indispensable que les enseignants soient formés à reconnaître ces différences, à développer des activités collectives et personnelles qui en tiennent compte et permettent l'acquisition par tous des préalables et des outils nécessaires pour suivre une scolarité normale. En ce qui concerne la lecture et l'écriture, il est indispensable d'expérimenter et de développer très tôt, et pendant toute la durée de l'enseignement, la langue parlée, le sens et le plaisir de lire et d'écrire !

Tenir compte des conditions de vie difficiles

La grande pauvreté se caractérise par un cumul de précarités, qui touchent les revenus, le logement, la santé, le travail, la stabilité familiale, l'accès aux loisirs et à la culture... Des difficultés surviennent continuellement et font obstacle à une fréquentation scolaire régulière, à la capacité de se concentrer en classe, de travailler chez soi dans des conditions acceptables...

L'école ne peut résoudre ces difficultés. Mais elle peut en être consciente et en tenir compte, et cela change beaucoup ! Ainsi, si l'enfant n'est pas systématiquement 'puni' pour une absence, un devoir non fait, un cahier sale, quand il n'a pas apporté le matériel ou l'argent demandé... si on peut reconnaître les raisons qui provoquent ces situations, si l'enfant perçoit qu'on est soucieux de sa scolarité, qu'on croit en lui et qu'on est prêt à l'aider, il peut être capable de fournir de gros efforts.

Faire face positivement aux difficultés d'apprentissage

Des difficultés d'apprentissage non rencontrées se transforment en retards et échecs et aboutissent à des orientations sans avenir³.

Souvent les enfants défavorisés ont des difficultés dès le début de leur scolarité ; elles sont peu rencontrées à l'école. Ainsi cette enfant qui disait récemment : « *Madame dit que je dois dessiner pendant les cours et ne me donne pas les papiers qu'elle donne aux autres enfants.* » Beaucoup, très tôt marqués par l'échec et l'exclusion, sont orientés vers l'enseignement spécialisé (surtout vers les types 1, 3, 8⁵), parfois après avoir doublé, en vain, une ou deux fois. Il n'existe par ailleurs aucune solution en dehors de ce type d'enseignement – qui n'a pas été conçu pour ces situations – pour des enfants qui, à 8, 10 ans, voire davantage, ne savent toujours pas lire ou ont de gros retards pour toutes sortes de raisons : longs absentéismes dus notamment à des maladies, enfants immigrés non scolarisés, retards accumulés,... Ces enfants risquent fortement d'être condamnés à l'illettrisme, au décrochage et à l'exclusion sociale. Or, la plupart sont normalement intelligents et capables d'apprendre !

Il est important de détecter les difficultés et retards d'apprentissage dès qu'ils se présentent, à tout moment de la scolarité obligatoire, et d'y répondre, d'abord dans la classe et dans l'école, en partenariat avec la famille, dès le début et tout au long de la scolarité⁶.

⁵ Type 1 : arriération mentale légère ; type 3 : troubles caractériels et/ou de personnalité ; type 8 : dyslexie, dyscalculie, dysphasie.

⁶ Voir aussi le **Mémoire de la plate-forme contre l'échec scolaire 2004-2005** : <http://www.liguedesdroitsdelenfant.be/>.

L'enseignement individualisé à certains moments, ces moments étant multipliés pour les enfants qui en ont le plus besoin, est une piste. Des remédiations et un soutien extrascolaire sont parfois nécessaires et doivent être accessibles à tous.

Instaurer une bonne communication entre familles et école

Les relations entre familles défavorisées et école sont souvent caractérisées par une incompréhension réciproque. Elles entraînent de multiples maladroites de part et d'autre, et renforcent les difficultés des enfants.

Il est donc essentiel qu'une bonne communication puisse s'établir pour que familles et écoles se connaissent et se comprennent mieux, se respectent, dialoguent et agissent ensemble dans l'intérêt des jeunes, dans le respect du rôle de chacun. Les familles défavorisées en sont conscientes : *Communiquer avec l'école, c'est important, parce c'est l'avenir des enfants qui est en jeu !*⁷.

De plus, souvent la communication n'a lieu que sur des points négatifs, quand cela va mal.

Or, les enfants, particulièrement les plus défavorisés, ont besoin d'expérimenter des réussites, d'être encouragés et de voir leurs efforts reconnus. Ceci vaut aussi pour les familles et même pour les enseignants : partir du positif, voir, dire et montrer ce qui va bien chez chacun, favorise la communication et la participation⁶.

⁷ *Communiquer avec l'école, c'est important, parce que c'est l'avenir des enfants qui est en jeu !*, Groupe enseignement ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles, novembre 2003.

Rendre l'école totalement gratuite

L'école n'est pas gratuite ! ⁸ Les effets des difficultés de certaines familles à payer les frais scolaires se reproduisent tout au long de la scolarité. Ces difficultés sont parfois perçues comme de la mauvaise volonté de la part des familles, alors que la plupart sont acculées à faire continuellement des choix financiers impossibles ! Cumulées aux difficultés d'apprentissage et de relation, elles rendent pénible, sinon aléatoire, la fréquentation scolaire.

Seule une gratuité réelle de l'enseignement rendra celui-ci véritablement accessible à tous.

Favoriser le respect et la solidarité

Les moqueries et l'exclusion sont ce dont souffrent le plus les enfants défavorisés et leurs familles. Beaucoup n'ont pas d'amis à l'école, personne ne joue avec eux, on se moque d'eux ou de leur famille... Un enfant a du mal à apprendre dans cette ambiance !

L'attitude de l'enseignant peut parfois tout changer et favoriser un climat de coopération, de solidarité et d'amitié entre les enfants. Il existe des méthodes et des campagnes pédagogiques pour favoriser un climat de respect et permettre à chacun de participer et de travailler en classe.

⁸ Voir *L'enseignement n'est pas gratuit. Le droit à l'éducation est-il assuré pour tous les enfants ?*, Réseau enseignement à l'initiative d'ATD Quart Monde, 1999.

Conclusion

Les obstacles à une scolarité réussie se cumulent et sont présents tout au long de la scolarité des enfants défavorisés. Les reconnaître et les rencontrer demande avant tout une vigilance permanente, un effort de compréhension et de dialogue qui débouchent sur de nouvelles manières d'être et de faire, tant pour le professionnel de l'école que pour l'enfant et sa famille. Des réformes institutionnelles et des moyens supplémentaires sont également nécessaires. Mais ce n'est que s'ils sont mis réellement au service de tous, et donc d'abord de ceux qui en ont le plus besoin, qu'ils leur seront profitables. Sinon, ils risquent de creuser encore le fossé entre les uns et les autres.

Editeur responsable :
Régis De Muylder
Av. Victor Jacobs, 12
1040 – Bruxelles

Année 2007